COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Grille tarifaire

Du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

<table>
<tr><th colspan="2">Permis et lieux</th><th colspan="2">Tarifs
2025-2026</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Parcs urbains du secteur du cœur
Tarif double pour une activité commerciale.</td><td>Parc des Plaines-Lebreton
Parc Major’s Hill</td><td>Premier jour</td><td>Jour(s) additionnel(s)</td></tr>
<tr><td>Parc de la Confédération
Parc Jacques-Cartier
Patinoire du canal Rideau</td><td>1 205 $</td><td>605 $</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Autres parcs et lieux urbains
Tarif double pour une activité commerciale.</td><td>Parc Hog’s Back
Parc du Lac-Leamy
Autres parcs et lieux urbains
Parc Vincent Massey (premier emplacement)</td><td colspan="2">495 $</td></tr>
<tr><td>Parc Vincent Massey (emplacement additionnel)</td><td colspan="2">150 $</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Rassemblements publics
Tarif double pour une activité commerciale.</td><td>Secteur du cœur</td><td colspan="2">380 $</td></tr>
<tr><td>Autres parcs et lieux urbains</td><td colspan="2">250 $</td></tr>
<tr><td>Sentiers récréatifs [1]
Tarif double pour une activité commerciale.</td><td>Secteur du cœur
Secteur urbain
Ceinture de verdure
Parc de la Gatineau</td><td colspan="2">250 $</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Promenades
Tarif double pour une activité commerciale.

Tarif double pour l’utilisation de la Kichi Zībī Mīkan dans les deux directions.</td><td>Promenade du Colonel-By
Promenade de la Reine-Elizabeth
Promenade Sir-George-Étienne-Cartier
Kichi Zībī Mīkan (promenade)
Réseau de promenades du parc de la Gatineau
Autres promenades</td><td>Jour</td><td>Demi-journée[2]</td></tr>
<tr><td>1 710 $</td><td>1 110 $</td></tr>
<tr><td>Ponts routiers interprovinciaux</td><td>Pont Champlain
Pont du Portage</td><td colspan="2">Sans frais</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Navettes
Tarif double pour une activité commerciale.

Tarif double pour l’utilisation de la Kichi Zībī Mīkan dans les deux directions.</td><td>Incidence sur un programme de la CCN</td><td colspan="2">1 710 $</td></tr>
<tr><td>Sans incidence sur un programme de la CCN</td><td colspan="2">495 $</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Mariages</td><td>Domaine Mackenzie-King (3 heures)</td><td colspan="2">495 $</td></tr>
<tr><td>Heure(s) additionnelle(s)</td><td colspan="2">140 $</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Piqueniques au parc Vincent Massey</td><td>Organismes à but non lucratif</td><td colspan="2">130 $</td></tr>
<tr><td>Organismes à but lucratif</td><td colspan="2">490 $</td></tr>
</table>

Production multimédia *Tarif par jour, selon l'emplacement.* *Tarif double pour l'usage exclusif d'un endroit.*	Accès à un monument, recherches scientifiques et étudiants	Sans frais
	Secteur du cœur	1 205 $ (Demi-journée[2] : 815 $)
	Autres parcs et lieux urbains Ceinture de verdure Parc de la Gatineau	495 $
	Ponts interprovinciaux Promenades	1 110 $
Frais de demande d'activité	Respect de l'échéancier d'application	50 $
	Non-respect de l'échéancier d'application	100 $
	15 jours ouvrables ou moins avant le premier jour d'accès	200 $
Frais de demande de production multimédia	Plus de 31 jours ouvrables avant le premier jour d'accès	50 $
	De 6 à 30 jours ouvrables avant le premier jour d'accès	100 $
	5 jours ouvrables ou moins avant le premier jour d'accès	200 $
Frais de modification		200 $

Les tarifs sont indiqués en dollars canadiens, taxes non comprises.

Une assurance de responsabilité civile d'une protection minimale de 2 000 000 $ ou 5 000 000 $ est exigée pour chaque permis. La CCN doit être indiquée à titre d'assurée additionnelle : Commission de la capitale nationale, 40 rue Elgin, pièce 202, Ottawa, (Ontario) K1P 1C7.

Un formulaire d'application dûment rempli est exigé pour chaque demande de permis d'activité. Le calendrier des frais de demande s'applique en fonction de la date à laquelle la CCN reçoit le formulaire de demande d'activité.

[1] Sentiers récréatifs : les sentiers urbains et de la Ceinture de verdure sont limités à 250 personnes, sans plafond de frais quotidien pour l'usage de plusieurs sentiers connectés. Les sentiers du parc de la Gatineau sont limités à 500 personnes, et les frais quotidiens pour l'utilisation de plusieurs sentiers connectés sont plafonnés au coût des frais de promenade pour une journée ou une demi-journée, en fonction du calendrier de l'activité.

[2] Les tarifs pour une demi-journée s'appliquent pour :

- les promenades et ponts : l'activité, y compris le montage et le démontage, se termine au plus tard à midi.
- les productions multimédia : le tournage, y compris le montage et le démontage, dure au total 3 heures ou moins, pour usage non-exclusif des lieux seulement.